



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction des ressources humaines
du système de santé
Bureau des ressources humaines hospitalières
Bureau RH4

Paris, le 24 mai 2018

**Répartition des emplois fonctionnels de directeur général adjoint de centre hospitalier régional
-Autres que l'Assistance publique-hôpitaux de Paris-**

(Application des dispositions de l'arrêté du 24 avril 2012)

(Actualisation avec les données budgétaires consolidées de l'année 2015)

1°/ **Groupe I : 4** emplois répartis comme suit :

- Assistance publique- hôpitaux de Marseille : 2 emplois ;
- Hospices civils de Lyon : 2 emplois.

2°/ **Groupe II : 12** emplois répartis comme suit (selon l'importance des budgets consolidés) :

- Toulouse (direction commune): 1 emploi ;
- Lille : 1 emploi ;
- Bordeaux : 1 emploi ;
- Montpellier (direction commune) : 1 emploi ;
- Nantes (direction commune) : 1 emploi ;
- Strasbourg : 1 emploi ;
- Tours (direction commune) : 1 emploi ;
- La Réunion (direction commune) : 1 emploi ;
- Nancy : 1 emploi ;
- Grenoble (direction commune) : 1 emploi ;
- Clermont-Ferrand (direction commune) : 1 emploi ;
- Rouen (direction commune): 1 emploi ;

3°/ **Groupe III : 17** emplois répartis comme suit (par ordre alphabétique des villes concernées) :

- Amiens (direction commune) : 1 emploi ;
- Angers (direction commune) : 1 emploi ;
- Besançon : 1 emploi ;
- Brest (direction commune) : 1 emploi ;
- Caen : 1 emploi ;
- Dijon (direction commune) : 1 emploi ;
- Fort-de-France : 1 emploi ;

- Limoges (direction commune) : 1 emploi ;
- Metz-Thionville (direction commune) : 1 emploi ;
- Nice : 1 emploi ;
- Nîmes (direction commune) : 1 emploi ;
- Orléans : 1 emploi ;
- Pointe-à-Pitre : 1 emploi ;
- Poitiers : 1 emploi ;
- Reims (direction commune) : 1 emploi ;
- Rennes (direction commune) : 1 emploi ;
- Saint-Etienne : 1 emploi.
